

PROCES VERBAL
CONSEIL DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Séance du 4 octobre 2022
(format hybride : présentiel et visio)

Liste de présence :

Collège A : Professeurs des universités ou personnels assimilés

BRACONNIER Céline
HASSENTEUFEL Xavier
LE FUR Anne-Valérie

Collège B : Enseignants - chercheurs, enseignants et chercheurs

BLANCHARD Emmanuel
MARY Sylvain

Collège des BIATSS

GNANOU Alain
ROUX Valérie

Collège des usagers titulaires

MAGNIN Jean-Tuan
RUBIO Guillaume
KARAMANOUKIAN Audrey
De TOLDI Attila

Personnalités extérieures

ALBANEL Christine
CONSTANT Bénédicte
CAMUS Philippe
PHILIPPON Aziza
DESFORGES Gwendoline
RAT Alizée

Invité.e.s

DE MIRIBEL Sophie

Avaient donné procuration

CRETTEZ Xavier

LARTIGOT-HERVIER Louise

DE CIDRAC Marta

ROY Clarisse

DESGRANGES Gabriel

Absents :

BENREY Cynthia

EPSTEIN Renaud

TORNY Didier

Membres en exercice : 25

Membres présents : 17

Membres représentés : 5

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h00



Délibération n° 01

Adoption du compte-rendu du conseil du 30 juin 2022

Le compte-rendu du dernier conseil de l'IEP est soumis au vote des administrateurs.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 02

Ajustements des ECTS des maquettes enseignements 2022-2023

Un ajustement des ECTS est proposé en 1ère année et 1ère année du double diplôme Cy Tech.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 03

Modification du règlement des études 2022-2023 : Grand O

Une nouvelle version du règlement concernant le Grand O est proposée au conseil :

3-5-1 L'épreuve du Grand Oral de fin de cursus est organisée en fin de 5^e année, pour l'ensemble des étudiants.



3-5-2 Chaque étudiant de 5^e année est convoqué à un Grand Oral d'une durée de 25 minutes devant un jury de 2 ou 3 personnes. Celui-ci se décompose en deux étapes :

- Une première étape voit l'étudiant présenter son parcours (académique et extra-académique) ainsi que ses projets professionnels, en prenant appui sur son curriculum vitae, à la suite de quoi le jury revient sur certains points de la présentation.
- Une deuxième étape, consistant en un échange ouvert avec le jury, est destinée à évaluer les capacités analytiques et critiques de l'étudiant et son aptitude à mobiliser des connaissances en lien avec son domaine de spécialité.

3-5-3 En amont du Grand Oral, chaque étudiant remplit sur le campus numérique un dossier de parcours biographique et joint un curriculum vitae à l'intention du jury. Le jury prend notamment appui sur ces deux productions écrites pour conduire l'entretien avec le candidat.

3-5-4 Les étudiants sont accompagnés dans la préparation de cette épreuve au cours d'un samedi à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, dont la date est communiquée en début d'année universitaire.

3-5-5 L'obtention d'une note inférieure à 7/20 à cette épreuve empêche la validation du diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 04

Création d'un Bachelor *Politiques publiques et management des organisations* en partenariat avec Audencia

Depuis 2018, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et Audencia proposent à leurs étudiants un double diplôme de grade Master.

Il est envisagé de prolonger ce partenariat entre les deux écoles par l'ouverture d'un Bachelor *Politiques publiques et management des organisations* à la rentrée 2023.

Ce diplôme de Bachelor intégré, porté par les deux écoles, contribuera à former des profils d'étudiants hybrides, à la fois en sciences sociales et en management tout en



permettant à des lycéens qui hésitent entre les deux modèles d'écoles (IEP et école de commerce) de trouver une formation adéquate.

Cette formation, offerte à des promotions de 30 étudiants, sera assurée à parts égales par les deux écoles, à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et sur le campus parisien d'Audencia.

La scolarité se déroulera sur 3 ans dont un semestre à l'étranger en 3^e année.

Un concours d'entrée, hors Parcoursup dans un premier temps, sera organisé au printemps 2023. Le grade Licence ne sera pas demandé, au départ, auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les frais d'inscription à ce diplôme s'élèveront à environ 9000 euros par an.

Une politique sociale d'aide au financement des études pour les étudiants boursiers sera mise en œuvre, avec pour objectif de consacrer à celle-ci environ 30% des recettes générées par les frais d'inscription à ce diplôme.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 05

Création du Bachelor Sciences Po Saint Germain-en-laye

En l'absence de diplôme intermédiaire de niveau BAC +3, nos étudiants doivent attendre l'achèvement de leur cursus en 5 ans pour obtenir leurs premiers diplômes : le diplôme de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye valant grade de master + un DNM.

Cette situation les pénalise dans leurs recherches de stages à l'étranger, notamment dans les institutions de l'UE, ou leurs projets de double diplôme à l'international lorsqu'ils arrivent en 5^e année, en particulier dans les universités étasuniennes. Celles-ci ne se contentent pas, en effet, de la délivrance d'une simple attestation d'obtention de 180 ECTS mais exigent la production d'un diplôme.

Il est donc proposé de créer un Bachelor de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pour remédier à ces difficultés sur le modèle de celui créé par Sciences Po Rennes en 2018 avec l'accord du Réseau ScPo.



Ce diplôme sera délivré à l'issue des délibérations de la 3^e année du cursus, soit en début de 4^e année, aux seuls étudiants inscrits en 4^e année.

Il n'est pas envisagé de solliciter le grade de licence auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 06
Modification du règlement des études 2022-2023 : Bachelor de Sciences
Po Saint Germain-en-Laye

Suite à la création du Bachelor de Sciences Po Saint Germain-en-Laye, 2 alinéas sont ajoutés au règlement des études 2022-2023 :

Article 1.

Le Bachelor de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye est un diplôme d'IEP de niveau II équivalent Licence délivré aux étudiants inscrits en 4^e année d'études à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye ayant intégré l'établissement en 1^{ere} ou en 2^e année et ayant validé leur année de mobilité internationale. Ce diplôme valide les 6 semestres des trois premières années d'études à savoir 180 ECTS.

Article. 2.

Le Bachelor de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye regroupe l'ensemble des cours magistraux, séminaires et conférences de méthodes des 1^{ere} et 2^e années (équivalences possibles pour les étudiants entrés directement en 2A). Ce premier cycle d'études initie l'ensemble des étudiants aux fondamentaux en science politique, droit, histoire contemporaine, sociologie et économie. Il intègre par ailleurs des projets transversaux, des cours de langues, des conférences du diplôme et des ateliers facultatifs. Il comprend obligatoirement une 3^e année pleine à l'international qui peut prendre 3 formes différentes, selon le souhait de l'étudiant : a) une année entière en université ; un



semestre en université, complété d'un semestre de stage (mobilité mixte) ; une coopération internationale.

Ne prennent pas part au vote : 1

Abstention : 0

Pour : 22

Contre : 0

Adoption à l'unanimité.

Fait à St Germain-en-Laye, le 4 octobre 2022

La présidente du conseil d'administration

Christine Albanel

